

COMPTE RENDU

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

sur son

ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1846.



Le conseil d'état, satisfaisant à l'art. 50 de la Constitution, a l'honneur de présenter au grand conseil le compte rendu de l'administration pour l'année 1846.

Comme précédemment, les affaires fédérales seront traitées dans un rapport spécial.

Déjà, dans la session extraordinaire du mois de juillet 1846, le conseil d'état a entretenu le grand conseil de l'alliance particulière formée par sept cantons au sein de la Confédération.

Et plus tard, dans la session d'automne, il lui a fait part des événements politiques survenus dans les cantons de Genève et de Fribourg, ainsi que des mesures qu'il a été dans le cas de prendre à ce sujet.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

Académie.

Personnel.

Ensuite des nominations faites par le conseil d'état, depuis le commencement de décembre 1846, l'académie est maintenant composée comme suit :

Pour la faculté des *lettres et sciences* 10 professeurs, dont 2 professeurs ordinaires et 8 professeurs extraordinaires.

Pour la *faculté de théologie* 3 professeurs.

Pour la *faculté de droit* 4 professeurs.

Le catalogue des étudiants, pour le semestre d'hiver 1846-1847, porte :

Pour la faculté des lettres, 31 étudiants et 14 externes.

Pour la faculté de théologie, 27 étudiants et 8 externes.

Pour la faculté de droit, 10 étudiants et 28 externes.

En tout, 118

Nombre des auditeurs de chaque cours pendant le semestre d'hiver 1846-1847.

Faculté des sciences et lettres.

(comprenant les anciens étudiants qui en faisaient partie et les élèves des deux premières classes de l'ancien gymnase.)

Littérature latine	37
Littérature grecque	22
Littérature française	40
Littérature allemande	
Langue hébraïque	12
Philosophie	25
Mathématiques	32

Physique	25
Mécanique	15
Minéralogie	8
Chimie	37
Zoologie générale	6
Etude des organes de la digestion	25

Faculté de théologie.

Exégèse de l'Ancien Testament .	7
Exégèse du Nouveau Testament .	5
Herméneutique	5
Histoire ecclésiastique	15
Théologie pratique	10

Faculté de droit.

Droit pénal	8
Droit civil	35
Droit public fédéral	6
Médecine légale	8

Dans la faculté de théologie il a été délivré 4 brevets de licencié.

Dans la faculté de droit il en a été délivré 5.

Le tableau des examens subis dans le courant de l'année 1846, présente les résultats suivants :

FACULTÉS.	Satisfac- tion.	Admis.	Non admis.	TOTAL.
Des lettres	35	59	9	101
De théologie	3	40	15	58
De droit	4	31	6	41
	40	130	30	200

En 1845 le chiffre total était de 198, en 1844 il était de 263.

Les concours ouverts aux étudiants ont présenté cette année un résultat analogue à celui de l'année dernière.

En 1845, 27 concours ont été ouverts, mais trois seulement ont trouvé des concurrents.

En 1846, 27 concours ont été ouverts dont 4 seulement ont trouvé des concurrents.

L'académie a décerné un accessit voisin du prix à un étudiant de la faculté des lettres pour une dissertation sur un sujet relatif à la *guerre de Bourgogne*.

Elle en a décerné un second, un peu moins fort, à un étudiant de la faculté de théologie pour une dissertation envoyée au concours de botanique sur *l'organisation des tiges*.

Deux compositions envoyées au concours de prose et à celui de poésie, n'ont pu être l'objet ni d'un prix ni d'un accessit.

Conseil de l'instruction publique.

Pendant l'année 1846 et pour suivre à la décision du conseil d'état du 24 mars 1845, le conseil de l'instruction publique a été composé seulement de deux membres outre le président. M. Schleicher, quoique pasteur à Villeneuve, a bien voulu continuer ses fonctions de membre du conseil et assister régulièrement aux séances. La loi du 12 novembre 1846 a réduit à deux le nombre des membres du conseil, outre le conseiller d'état président. En exécution de cette loi, et sous la date du 21 novembre 1846, M. Rod. Blanchet a été nommé vice-président et M. Warnéry, directeur du collège, membre du conseil.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'ACADÉMIE.

Bibliothèque cantonale.

Le résumé des comptes de l'année 1846 a présenté le résultat suivant :

La recette a été de	Fr. 6606 51
La dépense de	5726 07 1/2
Il reste en caisse,	Fr. 880 43 1/2

La bibliothèque continue à être tenue dans un état satisfaisant.

Conformément au vœu exprimé l'année dernière, le conseil d'état examinera la question de la confection d'un nouveau catalogue.

Le manque de place commence aussi à se faire sentir; pour gagner celle qui serait nécessaire, il faut un nouvel arrangement et un nouveau classement des livres, mais il ne pourra avoir lieu qu'après la confection du catalogue.

Le conseil d'état fera aussi examiner le moyen de chauffer convenablement les salles de l'établissement, surtout celle de lecture et la salle La Harpe qui sert de bureau au bibliothécaire. La température des salles est si froide qu'on ne peut que difficilement s'y livrer avec suite à des travaux scientifiques. Enfin, il conviendra de chercher un autre salon de lecture, le salon actuel étant insuffisant.

Cabinets de physique et de chimie.

Le premier de ces deux cabinets est en ordre et se distingue par la propreté des appareils.

Le second est également en ordre, avec cette observation que la collection des produits chimiques pourra être augmentée.

Collection des instruments d'astronomie.

Ces instruments actuellement déposés dans la partie supérieure de la tour du collège, sont au nombre de trois:

- 1° Un instrument composé d'un cercle vertical et d'un cercle azimutal;
- 2° Un équatorial;
- 3° Un cercle à réflexion.

Enfin une pendule momentanément déposée dans une des salles de la bibliothèque cantonale.

Le conseil de l'instruction publique examinera si ces instruments ne pourraient pas être utilisés pour les leçons d'astronomie aux étudiants.

*Musée cantonal.**Collection de minéralogie.*

On a acheté occasionnellement quelques minéraux du Haut-Valais.

On a pu acquérir quelques minéraux de Norvège et de Suède qui manquaient à la collection.

On vient de recevoir un envoi de minéraux d'Allemagne, renfermant diverses espèces nouvelles et dont il était essentiel d'être pourvu.

Deux très-beaux échantillons de chaux carbonatée cristallisée, provenant des mines de Paudex, ont été acquis.

Le travail de la classification et de la détermination des échantillons qui composent cette collection, a été continué; on peut espérer qu'il sera terminé dans deux ou trois ans. On s'est conformé aux méthodes minéralogiques les plus récentes et les plus accréditées.

Collections géologiques et paléontologiques.

Cette catégorie des collections du musée a reçu d'assez grands accroissements dans le courant de cette année.

M. Bernard Studer, professeur de minéralogie et de géologie à l'université de Berne et conservateur du musée de cette ville, a fait le don d'une belle collection des roches des Grisons, recueillie par lui en 1840.

M. Berthoud, de Leysins, a fait don au musée d'une suite de fossiles du Jura, recueillies dans les environs de Vallorbes, et parmi lesquels il y en a de fort intéressants.

Un des conservateurs du musée y a également déposé un certain nombre d'échantillons de fossiles jurassiques recueillis dans les environs de Ste.-Croix et de St.-Cergues.

M. Pillichody a fait don au musée d'une magnifique empreinte de plante de la famille des *cycadées*, ressemblant à la *xamii*

bechii trouvée dans le portlandien du Risoud. C'est jusqu'à présent le seul échantillon provenant du Jura vaudois.

Le même a fait don de quelques fossiles du Jura et d'un assez grand nombre de dents de scales du *calcaire coquillier marin* du Jorat.

La collection des fossiles des Alpes du district d'Aigle a reçu quelques additions notables.

Collections zoologiques.

Les mammifères et oiseaux provenant de l'expédition Tschudi, annoncée dans les rapports de l'année dernière, ont été montés et placés au musée.

On a fait l'acquisition d'un bel exemplaire du vautour cendré, *vultur cinereus*.

On a aussi acheté et fait monter un superbe coq de bruyère tué accidentellement sur le lac Léman où il s'était abattu.

Quelques oiseaux rares de l'Amérique du sud ont été acquis.

Collection entomologique.

On a acheté une cinquantaine d'insectes rares provenant de la Nouvelle-Hollande qui manquaient au musée.

Le musée cantonal a également reçu à la fin de l'année une collection de *lépidoptères*, papillons du Brésil, offerte par MM. Auguste Chavannes et Gustave Perdonnet, recueillie durant leur séjour dans ce pays, de 1839 à 1846. Cette collection, une des plus considérables de celles qui ont été rapportées du Brésil, renferme environ mille espèces, dont plusieurs sont entièrement nouvelles. Les donateurs y ont ajouté des papillons du Cap et de la Chine.

M. Auguste Chavannes s'occupe maintenant à déterminer cette collection. Lorsque ce travail, assez long, sera achevé, il la placera dans les armoires existant à cet effet avec celle des

lépidoptères d'Europe offerte il y a quelques années au musée par M. Ch. Bugnion et par lui.

Ces diverses collections ont été entretenues avec autant de soins que possible; on s'occupera, dès que la saison le permettra, de faire une visite détaillée de la collection des oiseaux et de celle des quadrupèdes pour les mettre à l'abri des ravages des insectes.

Antiquités. Curiosités.

M. le ministre Félix Chavannes a bien voulu se charger d'arranger et d'étiqueter quelques objets d'antiquités qui ne l'avaient pas encore été, ainsi que de mettre en évidence quelques armes curieuses qui déposaient au musée sans avoir pu être placées convenablement.

M. Gély, aîné, a offert, de la part de M^{me} Secretan, née Paschoud, une chemise d'homme tissée d'une seule pièce, sans aucune couture quelconque.

Cette chemise, qui a coûté 10 louis, est l'ouvrage d'un tisserand des environs d'Amsterdam qui avait inventé un métier dans ce but, et qui l'a ensuite brisé pour qu'on ne pût l'imiter.

En terminant ce qui concerne le musée, on ne peut se dispenser de faire mention de la perte douloureuse que cet établissement a faite cette année, dans la personne de M. le professeur Dan.-Alex. Chavannes, mort le 29 octobre, à l'âge de 81 ans. Il avait été le principal fondateur du musée, et il avait rempli, depuis 1818, époque de sa création, les fonctions de conservateur avec un zèle que son grand âge n'avait point ralenti. M. Chavannes avait formé, à la longue, une collection assez considérable d'oiseaux indigènes et exotiques, qui a ensuite été acquise par une souscription et placée au musée, dont elle n'est pas un des moindres ornements. Pendant 28 ans, M. Chavannes a consacré tout le temps dont ses occupations officielles pouvaient lui permettre de disposer, à soigner et à classer les collections zoologiques du musée; il se faisait un plaisir de les

montrer et de les expliquer aux curieux de toutes les classes, qui venaient visiter cet établissement. On se rappellera toujours avec reconnaissance l'obligeance parfaite avec laquelle il se prêtait à répondre aux questions qui lui étaient adressées. Le buste en marbre de M. Chavannes, fait par Clesinger et payé par voie de souscription, a été placé au musée avec l'autorisation du conseil d'état.

ÉCOLES SPÉCIALES ATTACHÉES A L'ACADÉMIE ET AU COLLÈGE
CANTONAL.

Ecole de dessin.

L'école compte 115 élèves, dont
85 élèves du collège cantonal;
40 externes;
10 jeunes filles.

M. Guignard continue à remplir les fonctions provisoires de directeur.

Musée Arlaud.

La collection de tableaux du musée a fait cette année plusieurs acquisitions remarquables; une occasion favorable a procuré celle de deux petits paysages de feu David Hess, de Zurich, l'un des artistes suisses les plus distingués du siècle dernier:

Le conseil d'état a autorisé l'acquisition de deux tableaux d'un grand mérite provenant de la précieuse collection de feu M. Fischer, d'Oberried. L'un est une halte de militaires, par Philippe Wouwermans, d'un fini admirable; l'autre est une marine au clair de lune, par Van der Neer, peintre hollandais, qui s'était acquis une grande réputation dans ce genre de peinture.

M. Guignard, directeur de l'école de dessin, a fait hommage au musée d'un tableau peint par lui pendant son séjour à Rome et qui représente un groupe de musiciens ambulants. Ce tableau donne une idée favorable du talent de ce jeune artiste. Un autre

l'artiste vaudois, M. Alfred Van Muyden, élève de l'école de Munich et qui est à Rome depuis deux ans, déjà avantageusement connu par plusieurs ouvrages, a fait parvenir au musée le tableau qui lui avait été demandé en 1844. Ce tableau, qui représente l'entrevue de Joseph avec ses frères, est d'une belle exécution et a été apprécié à l'exposition de Berne, où le conseil d'état a permis qu'il fut envoyé.

Ce tableau a été acquis avec une portion du legs de feu M. Mayor de la Gordanne.

Les salles du musée ont été entretenues dans un état de parfaite propreté.

Un catalogue historique des diverses collections que renferme le musée des beaux-arts a été rédigé pour servir de livret, que le public réclame depuis longtemps.

Ecole d'équitation.

Malgré le zèle de M. Delisle, le nombre des élèves n'a pas été considérable pendant l'année 1846; actuellement cet établissement est plus fréquenté.

Ecole de gymnastique.

L'école de gymnastique a été fréquenté avec assez peu de régularité. Le conseil d'état a autorisé les élèves de l'école normale à prendre part aux exercices. — Les sociétés particulières ont continué à profiter de l'établissement.

Exercices militaires.

Les exercices militaires continuent à être l'objet de l'intérêt des élèves du collège.